AVIS DE CONCOURS POUR UN POSTE MENANT À LA PERMANENCE EN *OPERATIONS MANAGEMENT*

L'École d'administration des affaires dans la Faculté de gestion à l'Université Laurentienne accepte les demandes de candidats possédant les qualifications adéquates pour pourvoir un poste menant à la permanence au rang de professeur(e) adjoint(e) ou agrégé(e) avec une spécialisation en gestion des opérations. La langue d'enseignement est l'anglais. De préférence, la personne entrera en fonction le **1er juillet 2027.**

Les candidats doivent avoir parachevé le doctorat avant l'entrée en fonction. Les personnes qui poursuivent actuellement des études doctorales pourront être admissibles à ce poste si elles s'engagent à entreprendre ou à compléter leur doctorat dans un délai raisonnable. Bien qu'une expérience pertinente en enseignement et recherche soit considérée comme un atout, les qualifications ci-dessous sont essentielles.

Qualifications essentielles

- Être titulaire d'un diplôme en gestion des opérations, sciences de la gestion ou systèmes d'information ou dans un domaine étroitement lié d'un établissement agréé;
- Démontrer la capacité d'enseigner efficacement la gestion des opérations, la gestion des systèmes d'information, la gestion de projet, la statistique appliquée aux affaires et les sciences de la gestion (recherche opérationnelle), en anglais, au premier cycle ainsi qu'aux cycles supérieurs, en intégrant la prise de décision fondée sur les données et les applications émergentes de l'intelligence artificielle aux opérations, et manifester un engagement envers l'excellence pédagogique et universitaire, la promotion d'un milieu sécuritaire, englobant et accueillant d'apprentissage et l'avancement du mandat bilingue et triculturel de l'Université Laurentienne;
- Posséder une solide expérience de la prise de décision fondée sur les données et des applications de l'intelligence artificielle (IA) en gestion des opérations ou en systèmes d'information sera considérée comme un atout important;
- Faire preuve d'un solide dossier de recherche et d'érudition avec la possibilité de collaborer avec les collègues, d'obtenir des subventions et de nouer des collaborations internes et externes pluridisciplinaires ou intersectorielles;
- S'engager à favoriser un milieu hétérogène, inclusif et vibrant de travail et d'études;
- Avoir la capacité d'enseigner en français, l'autre langue officielle, est considérée comme un atout.

La personne choisie pourrait être nommée au rang de professeur(e) associé(e) ou agrégé(e) et aura des intérêts de recherche ou d'enseignement dans les domaines de la gestion des opérations, de la gestion de systèmes d'information, de la gestion de projet, de la prise de décision fondée sur les données et des applications émergentes de l'IA en gestion des opérations.

En plus d'une participation et d'une collaboration actives à l'enseignement et à la recherche, la personne choisie aura une présence sur le campus et apportera des contributions par son service à l'École, à la Faculté, à l'Université et à la communauté.

Au sujet de la Faculté et de l'Université

L'École d'administration des affaires fait partie de la Faculté de gestion. Elle offre actuellement les programmes de *Bachelor of Business Administration (BBA, 4 ans)*, de baccalauréat en administration des affaires (BAA, 4 ans) et de *Master of Business Administration (MBA)*, ainsi qu'un certain nombre de programmes de perfectionnement professionnel. La Faculté de gestion inclut également l'École d'administration des sports offrant le programme de *Honours Bachelor of Commerce in Sports Administration (HBCom SPAD)*. La population étudiante profite de cours à faible effectif qui s'avèrent essentiels à un style d'apprentissage en collaboration, aux travaux de groupe et à la méthodologie d'enseignement fondée sur les cas. Les programmes de BBA et de MBA sont également offerts en ligne à des personnes de tous les horizons. La Faculté a conclu de nombreuses ententes d'articulation avec des collèges ontariens et des universités de pointe en Chine, ouvrant ainsi des possibilités d'enseignement et de collaboration de recherche à l'étranger, ainsi que des ententes d'échange d'étudiants avec diverses universités dans le monde. Il est attendu que les membres du corps professoral prêtent entièrement leur appui aux objectifs touchant le processus d'assurance de l'apprentissage et les principes pour l'enseignement de la gestion responsable.

Située sur le territoire Atikameksheng Anishnawbek à Sudbury, en Ontario, l'Université Laurentienne sert quelque 8 000 étudiants et est l'une des deux universités bilingues de la province. Elle s'engage à respecter son mandat bilingue et triculturel et offre une expérience hors pair en anglais et en français, ainsi qu'une approche globale de l'éducation autochtone. Le magnifique campus boisé de la Laurentienne est entouré de lacs d'eau douce, de terrains de conservation de la nature et de centaines de kilomètres de pistes de ski de fond et de randonnée. La Laurentienne se trouve dans le centre géographique du Grand Sudbury, la ville la plus peuplée du nord de l'Ontario (160 000 habitants), et entretient des liens étroits et productifs avec Science Nord, SNOLAB, Horizon Santé-Nord et divers établissements postsecondaires.

Dossier de demande

Un dossier complet de demande comprend tout ce qui suit :

- une lettre de présentation (qui inclut l'un des deux énoncés ci-dessous touchant la citoyenneté ou le statut de résident)
- un curriculum vitae à jour
- un énoncé de l'expérience et des intérêts actuels et potentiels d'enseignement
- un énoncé des intérêts actuels et potentiels de recherche
- les coordonnées de trois répondants du domaine universitaire

Directives pour la présentation du dossier

Veuillez envoyer le dossier de candidature avec tous les documents précisés dans un seul fichier PDF au Vice-rectorat aux études à postes-corpsprofessoral@laurentienne.ca avec l'objet « *Demande de poste au corps professoral – Operations Management* ». La date limite pour la réception des dossiers est le **4 janvier 2027** ou jusqu'à ce que le poste soit pourvu.

L'Université Laurentienne est une communauté englobante et accueillante et encourage les candidatures de membres de communautés qui recherchent l'équité, y compris les femmes et les personnes racialisées, autochtones, handicapées et de toutes orientations sexuelles et identités et expressions sexuelles. La Politique de bilinguisme de l'Université Laurentienne (section 7.3.b) contient une disposition concernant l'exigence linguistique pour les personnes qui s'identifient comme membres des Premières Nations, métisses ou inuites (https://laurentienne.ca/bilinguisme). Puisque les membres du corps professoral font partie de l'Association des professeures et professeurs de l'Université Laurentienne (APPUL), les candidats

sont priés de consulter la Convention collective à www.lufappul.ca. *Le salaire minimal au rang de professeur(e) adjoint(e) est de 89 914,52 $, tandis que celui au rang de professeur(e) agrégé(e) est de 107 819,26 $, avec des augmentations d'échelon selon l'expérience pertinente acquise, conformément à la Convention collective de l'APPUL.*

L'Université Laurentienne se fait un devoir d'offrir une expérience englobante et sans obstacle aux personnes ayant des besoins en matière d'accessibilité. Il est possible de demander des adaptations à tout stade du processus de recrutement. Veuillez communiquer avec le Vice-rectorat aux études pour obtenir de plus amples renseignements (pvpa@laurentian.ca).

Toutes les personnes qualifiées sont invitées à poser leur candidature, mais, conformément aux exigences en matière d'immigration au Canada, les citoyens canadiens et les résidents permanents au Canada auront la priorité.

Afin de se conformer aux lois fédérales, l'Université doit compiler des statistiques sur le nombre de candidats à chaque poste affiché qui sont citoyens canadiens ou résidents permanents. Il n'est pas nécessaire d'indiquer la citoyenneté ou le pays d'origine. On doit toutefois inclure dans la lettre de présentation l'énoncé **« Je suis citoyen canadien/résident permanent du Canada » ou « Je ne suis pas citoyen/résident permanent du Canada »,** sans quoi le dossier sera considéré comme incomplet.

*Si le budget est approuvé par le Conseil des gouverneurs.